Bordereau attestant l'exactitude des informations - REIMS - 5103 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/08/2024 - 7162 - 2017 B 00022 - 813 620 432 - ABALONE TT REIMS

SAS ABALONE TT REIMS

55 RUE CHANZY

51100 REIMS

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

La société ou la personne morale désignée ci-après

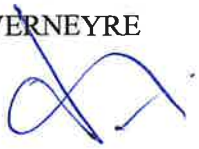
ABALONE TT REIMS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 55 RUE CHANZY
51100 REIMS
813620432 RCS REIMS

Représentée par la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, elle-même représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président,

Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier ;

Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à la société ABALONE FRANCE, SAS au capital de 500 000,00 euros dont le siège social est situé à Saint-Herblain (4800) 43 rue Bobby Sands, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 383 497 963, représentée par Monsieur Jean VERNEYRE, son Président.

Pour la société ABALONE TT REIMS
Sa Présidente, la société ABALONE FRANCE
Représentée par M. VERNEYRE



BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 347.77	5 347.77				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	28 869.51	22 917.85	5 951.66	9 188.88	-3 237.22	-35.23
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts				1 900.00	-1 900.00	-100.00
	Autres immobilisations financières	3 882.09		3 882.09	3 850.83	31.26	0.81
	Total II	38 099.37	28 265.62	9 833.75	14 939.71	-5 105.96	-34.18
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	46 425.39	281.85	46 143.54	68 111.12	-21 967.58	-32.25
	Autres créances	118 789.74		118 789.74	120 710.00	-1 920.26	-1.59
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	3 127.31		3 127.31	3 860.74	-733.43	-19.00
	Total III	168 342.44	281.85	168 060.59	192 681.86	-24 621.27	-12.78
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	206 441.81	28 547.47	177 894.34	207 621.57	-29 727.23	-14.32

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 3 882.09
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 121 000)	121 000.00	121 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	136.80	136.80		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-56 517.90	-54 220.25	-2 297.65	-4.24
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	7 994.96	-2 297.65	10 292.61	447.96
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	72 613.86	64 618.90	7 994.96	12.37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 507.87	4 992.62	-3 484.75	-69.80
	Emprunts et dettes financières diverses	8 382.72	40 585.59	-32 202.87	-79.35
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 887.03	22 953.96	3 933.07	17.13
	Dettes fiscales et sociales	67 358.01	73 501.92	-6 143.91	-8.36
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 144.85	968.58	176.27	18.20
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	105 280.48	143 002.67	-37 722.19	-26.38
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	177 894.34	207 621.57	-29 727.23	-14.32
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	105 280.48	143 002.67		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	155 519.16		155 519.16	413 837.83	-258 318.67	-62.42
Chiffre d'affaires NET	155 519.16		155 519.16	413 837.83	-258 318.67	-62.42
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			3 333.30	1 999.98	1 333.32	66.67
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 329.21	2 255.15	3 074.06	136.31
Autres produits			284.66	1 527.00	-1 242.34	-81.36
Total des Produits d'exploitation (I)			164 466.33	419 619.96	-255 153.63	-60.81
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			85 591.37	106 136.43	-20 545.06	-19.36
Impôts, taxes et versements assimilés			5 401.69	9 299.40	-3 897.71	-41.91
Salaires et traitements			135 166.89	327 614.03	-192 447.14	-58.74
Charges sociales			36 608.19	70 003.08	-33 394.89	-47.70
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 237.22	3 237.22		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			202.32		202.32	
Dotations aux provisions						
Autres charges			1.16	1.98	-0.82	-41.41
Total des Charges d'exploitation (II)			266 208.84	516 292.14	-250 083.30	-48.44
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-101 742.51	-96 672.18	-5 070.33	-5.24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	8.92		8.92	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	8.92		8.92	
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	248.45	322.97	-74.52	-23.07
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	248.45	322.97	-74.52	-23.07
2. Résultat financier (V-VI)	-239.53	-322.97	83.44	25.84
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-101 982.04	-96 995.15	-4 986.89	-5.14
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	110 000.00	95 000.00	15 000.00	15.79
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	110 000.00	95 000.00	15 000.00	15.79
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	23.00	302.50	-279.50	-92.40
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	23.00	302.50	-279.50	-92.40
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	109 977.00	94 697.50	15 279.50	16.14
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	274 475.25	514 619.96	-240 144.71	-46.66
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	266 480.29	516 917.61	-250 437.32	-48.45
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	7 994.96	-2 297.65	10 292.61	447.96

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT REIMS

55 RUE CHANZY

51100 REIMS

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 177 894.34 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 155 519.16 Euros et dégageant un bénéfice de 7 994.96 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice, la société ABALONE France a consenti une subvention d'équilibre à hauteur de 110 000 euros.
Au cours des exercices précédents, la SAS ABALONE France a consenti les subventions d'équilibre suivantes :
- au 31/12/2017 : 30 000 euros
- au 31/12/2018 : 120 000 euros
- au 31/12/2019 : 70 000 euros
- au 31/12/2020 : 95 000 euros
- au 31/12/2021 : 95 000 euros

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ces subventions sont accompagnées de la clause dite de retour à meilleur fortune définie de la manière suivante :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dés lors que le résultat de la société ABALONE TT REIMS deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 348		
Installations générales agencements aménagements divers	18 782		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 088		
TOTAL	28 870		
Prêts, autres immobilisations financières	5 751		31
TOTAL	5 751		31
TOTAL GENERAL	39 968		31

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 348	5 348
Installations générales agencements aménagements divers			18 782	18 782
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 088	10 088
TOTAL			28 870	28 870
Prêts, autres immobilisations financières		1 900	3 882	3 882
TOTAL		1 900	3 882	3 882
TOTAL GENERAL		1 900	38 099	38 099

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 348			5 348
Installations générales agencements aménagements divers	12 480	2 684		15 164
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 201	553		7 754
TOTAL	19 681	3 237		22 918
TOTAL GENERAL	25 028	3 237		28 266

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 684				
Matériel de bureau informatique mobilier	553				
TOTAL	3 237				
TOTAL GENERAL	3 237				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	80	202			282
TOTAL	80	202			282
TOTAL GENERAL	80	202			282
Dont dotations et reprises d'exploitation		202			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 882	3 882	
Clients douteux ou litigieux	2 523	2 523	
Autres créances clients	43 902	43 902	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 678	4 678	
Divers état et autres collectivités publiques	3 333	3 333	
Groupe et associés	110 000	110 000	
Débiteurs divers	779	779	
Charges constatées d'avance	3 127	3 127	
TOTAL	172 225	172 225	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 900		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 508	1 508		
Fournisseurs et comptes rattachés	26 887	26 887		
Personnel et comptes rattachés	24 086	24 086		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 679	27 679		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 601	12 601		
Autres impôts taxes et assimilés	2 992	2 992		
Groupe et associés	8 383	8 383		
Autres dettes	1 145	1 145		
TOTAL	105 280	105 280		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 100			12 100

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 112
Total	4 112

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	76
Emprunts et dettes financières diverses	10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 969
Dettes fiscales et sociales	14 406
Autres dettes	1 145
Total	28 605

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 127
Total	3 127

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 328 euros, correpsondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	1 261
Total (1)	1 261

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER	133 146
Total	133 146

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ABALONE TT REIMS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 55 RUE CHANZY
51100 REIMS
813620432 RCS REIMS
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 7 994,96 euro(s),
- Du poste « "Report à nouveau" » de l'exercice précédent d'un montant de -56517,90 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 136,80 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *report à nouveau* » pour un montant de 7 994,96 euro(s),
 portant le solde du compte « report à nouveau » à un montant de : - 48 522,94 euro(s) ;

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			Néant
31.12.2020			Néant
31.12.2019			Néant

ABALONE TT REIMS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 55 RUE CHANZY
51100 REIMS
813620432 RCS REIMS
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 7 994,96 euro(s),
- Du poste « "Report à nouveau" » de l'exercice précédent d'un montant de -56517,90 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 136,80 euro(s)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat :

- Au poste « *report à nouveau* » pour un montant de 7 994,96 euro(s),
 portant le solde du compte « report à nouveau » à un montant de : - 48 522,94 euro(s) ;

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			Néant
31.12.2020			Néant
31.12.2019			Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par M. Jean VERNEYRE

ABALONE TT REIMS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL: 55 RUE CHANZY
51 100 REIMS
813620432 RCS REIMS
Ci-dessous désignée « la Société »

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L. 227-10 du code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport relatif aux conventions conclues, d'une part directement ou par personne interposée entre la société et son président ou ses autres dirigeants, d'autre part entre la société et l'un de ses associés disposant de plus de 10 % des droits de vote ou, s'il s'agit d'une société associée, de la société la contrôlant.

Les conventions répondant à ces critères qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

Retour à meilleure fortune – Abalone France S.A.S.
• Nature de la convention : Subvention d'équilibre assortie d'une clause de retour à meilleure fortune
• Personne concernée : Abalone France S.A.S., associé à plus de 10% de la société.
• Modalités et montants concernés :
Le retour à meilleure fortune est constaté dès lors que le résultat de la société devient bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation. Une somme égale à l'excédent constaté est alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

Au 31/12/2022, les conditions de mise en œuvre de la clause de retour à meilleure fortune étant réunies, une charge a été constatée d'un montant de 110 000 € HT.

Fait à Saint-Herblain, le 5 mai 2023

Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par M. Jean VERNEYRE